

Toulouse, le 17 décembre 2014

Françoise LABORDE
Sénatrice de la Haute-Garonne
Claude RAYNAL
Sénateur de la Haute-Garonne

Objet : Suspension des circulations ferroviaires entre Montréjeau et Luchon

Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Nous avons bien reçu votre courrier en date du 27 novembre 2014 et celui-ci a retenu toute notre attention.

Comme vous le savez, lors de la réunion publique du 8 novembre 2014 à Bagnères de Luchon, l'Etat, en la personne de Carole Delga, Secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, a confirmé sa décision de lancer une « étude des besoins de transports et de mobilité dans les hautes vallées du Comminges et les territoires adjacents ».

Ainsi, dans le cadre du CPER 2015-2020, l'Etat, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, RFF, SNCF ainsi que leurs partenaires associés – la Ville de Bagnères de Luchon, les Conseils Généraux de Haute-Garonne et des Hautes Pyrénées, le Syndicat mixte Comminges Pyrénées, le Collectif pour le développement du rail en Comminges –, qui constituent le Comité de pilotage de l'étude, souhaitent au travers de celle-ci éclairer les décisions qui seront prises sur l'avenir de la ligne ferroviaire Montréjeau-Luchon et apporter les réponses adéquates aux besoins de mobilité voyageurs et marchandises, courte, moyenne et longue distance, en provenance ou à destination des hautes vallées du Comminges et des territoires adjacents.

Le cahier des charges de l'étude est actuellement en cours de finalisation au sein du Comité de pilotage et prévoit la remise de premiers résultats au printemps 2015 et un rendu final en juillet 2015.

Le 8 novembre, l'Etat a également annoncé la constitution d'un Comité de suivi de l'étude, animé par le sous-préfet de St-Gaudens, qui associera l'ensemble des acteurs locaux à la démarche, et qui sera régulièrement tenu informé de l'avancée de l'étude.

Nous vous prions de croire, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de notre considération distinguée.



Pierre BOUTIER
Directeur régional RFF



Jacques RASCOL
Directeur Régional SNCF